

# Actions de l'inspection 2022

**CSS Erasteel – Commentry  
15 décembre 2022**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Rappel du contexte

- Janvier 2016 : arrêté préfectoral autorisant et encadrant une activité de **traitement de déchets** en plus de l'activité existante d'**aciérie**
- =>statut SEVESO HAUT
- Début 2017 : début effectif de la nouvelle activité
- De nombreux incidents notables entre 2016 et 2018
- Essais recyclage piles – puis arrêt pendant 2 ans – redémarrage fin 2020

# Depuis dernière CSS

- Une inspection air-déchets le 24/05/22
- Une inspection de la Grande Tranchée le 05/07/22
- Une inspection rejets air-surveillance environnementale le 25/11/22
- Une inspection risque accidentel le 25/11/22
- Un contrôle inopiné des rejets aqueux le 17/08/22
- Étude de plusieurs dossiers : sortie du statut de déchets des PSR, des catalyseurs grillés, réhabilitation grande tranchée, valorisation chaleur fatale, suivi consommation d'eau cet été

# Risque Chronique : risque légionelles

- Site équipé de 10 tours aéroréfrigérantes (TAR) : système permettant de refroidir le process (enveloppe des fours de fusion par exemple)
- Pas de non conformités relevées dans l'auto-surveillance 2022
- un dossier décrivant les impacts des modifications apportées sur la tour FEL est toujours attendu (séparation des eaux de refroidissements-granulation du laitier)

# Risques chroniques : air

- Efficacité de captation de l'aciérie et respect du taux d'émission de poussières par tonne d'acier produit à démontrer
- Reprise de l'activité piles : non conformité mercure en cours d'analyse et plan d'action présenté à la DREAL – cette non conformité n'est pas visible dans les contrôles réglementaires
- Mise en place en 2022 de systèmes permettant de mieux suivre les émissions canalisées et d'éditer des rapports mensuels
- Des non-conformités persistent sur la vitesse d'éjection des fumées du four FEL
- Stockage du laitier favorisant les envols : mise en place de deux systèmes d'aspersion en février 2023 ainsi que modification du process en cours

# Risques chroniques : surveillance environnementale

- Résultats des surveillances réalisées depuis 2019 présentés à la DREAL
- Pour une partie, ils sont non-interprétables (sols artificiels)
- La surveillance réalisée sur des jauges de retombées atmosphériques conclut à un impact peu visible hors site hormis sur le point 7 (au Nord, vers la voie ferrée)
- Evolution de la surveillance proposée pour 2023 avec l'utilisation de bio-indicateurs (mousses)

# Risques chroniques : déchets

- Les site s'engage dans des objectifs de valorisation poussée des déchets avec notamment l'objectif de production d'acier 100 % recyclé
- Le suivi de sa production mais également de sa réception de déchets est correcte cependant, la DREAL a demandé la clarification du statut de certains produits/déchets : l'exploitant a déposé deux dossiers permettant de considérer les poussières de filtration ainsi que les catalyseurs pétroliers ayant subi un pré-traitement sur le site comme des produits (et non des déchets)
- Un positionnement vis à vis d'une directive européenne est attendu sous un mois

# Risque accidentel

- Site en progression sur ce thème : mise en place des obligations SEVESO HAUT encore en cours de déploiement – Plan d’opération interne mis à jour en 2022 – réalisation d’exercices internes
- Un exercice de plus grande ampleur est prévu en 2023 (présence des pompiers et de l’inspection)
- Notice de réexamen de l’étude de danger : révision des données d’entrée de l’étude de danger de 2016 afin de s’assurer que le risque est toujours maîtrisé : réalisée fin 2022 et transmise à l’inspection  
Bien que son étude par la DREAL ne soit pas totalement finalisée, elle ne laisse pas apparaître de nouveau risque mettant en danger les riverains

# Gestion de la Grande Tranchée

- Décharge (municipale et industrielle) dans ancienne mine de charbon dont l'arrêt des stockages date de 2013
- Fin 2022 dépôt d'un dossier décrivant les analyses réalisées sur le site et les propositions de réaménagement
- Les mesures concluent à un impact sur site notamment en ce qui concerne des métaux, retrouvés dans les sols (dépassant les seuils de déchets non dangereux mais relativement peu lixiviables) et dans l'eau de la tranchée (molybdène, manganèse, tungstène...)  
=>Impact hors site très limité et ne présentant pas de risque sanitaire
- Le projet retenu (en cours d'analyse par la DREAL) prévoit une stabilisation du massif Ouest, un recouvrement de ce dernier et l'implantation d'un parc photovoltaïque

Un plan de conception de travaux prévoyant notamment des actions permettant de limiter les envols lors des travaux doit être présenté en 2023

# Autres actions

- Suivi des quantités d'eau prélevées lors des épisodes de sécheresse avec transmission d'un tableau hebdomadaire (arrêt technique en été visible puis prélèvements importants au redémarrage en période de crise : actions à anticiper pour les prochaines années)
- Nouvelle étude concernant la valorisation de la chaleur fatale : la réutilisation de la chaleur contenue dans les eaux de granulation du laitier du four FEL pourrait permettre de combler 67 % des besoins de chaleur du réseau de chauffage urbain (alimentation des serres Delbard, du collège, du gymnase et du centre de secours)
- Les coûts de l'énergie étant en évolution, une étude complémentaire pourrait concerner les systèmes de traitement des fumées du FEL mais également prévoir des réutilisations en interne (pré-chauffage d'air de process, chauffage des bureaux)...

# Conclusion

- Site en amélioration sur la gestion des risques chroniques et accidentels
- Pratiques en évolution sur le site avec l'arrêt de l'atelier tôlerie et des projets pour développer l'activité de recyclage
- Des actions sont encore à mener sur :
  - le respect de certaines valeurs réglementaires concernant les rejets dans l'air
  - la surveillance environnementale
  - la maîtrise des envols de poussières sur le quai laitiers
  - la cessation d'activité de l'atelier tôlerie (compléments attendus)
  - le raccordement au réseau de chaleur de la ville
  - les travaux de réaménagement de la décharge de la Grande Tranchée
  - l'anticipation des périodes de crise sécheresse

# Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)